

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

☐ Fiche d'adhésion ☐ Demande de licence ☐ Questionnaire de santé / certificat médical ☐ Autorisation parentale
 Règlement : ☐ CB ☐ Virement ☐ Espèces ☐ 1 chèque ☐ Plusieurs chèques ☐ Coupon sport ☐ Chèque vacances Montant :
 Émetteur : Dossier remis à : Boîte de volants : ☐ oui ☐ non

LE LICENCIÉ

NOM	Prénom
Date de naissance	Téléphone
Portable	Adresse mail
Profession (ou établissement scolaire)	
Comment avez-vous connu le club ?	

☐ Je souhaite donner des heures de bénévolat pour le club ☐ Je souhaite jouer aux interclubs

ÉTAPE 1 • MA LICENCE obligatoire — cochez une seule case

☐ CLASSIQUE — jeunes & adultes	180 €
☐ MINIBAD — moins de 9 ans	125 €

ÉTAPE 2 • MON OPTION D'ENTRAÎNEMENT facultatif — cochez une seule case

☐ Entraînement Ludovic — 2 séances / semaine mardi et jeudi, gymnase Gérard Philipe	+ 80 €	260 €
☐ Entraînement Ludovic — 3 séances / semaine + le mercredi, gymnase Jean Brunet	+ 80 € puis + 40 €	300 €
☐ Entraînement Staps — adultes, hors entraînements de Ludovic lundi soir, gymnase Jean Brunet — encadré par des étudiants Staps et bénévoles	+ 30 €	210 €

Options non cumulables : sans case cochée, aucun supplément. Le montant de droite est le total à payer, licence comprise.

ÉTAPE 3 • MES RÉDUCTIONS justificatif obligatoire — s'appliquent sur le montant total

☐ Pass'Sport — jeunes de 6 à 17 ans révolus, allocation de rentrée scolaire	- 70 €
☐ Tarif solidaire — étudiant, RSA, demandeur d'emploi, personne en situation de handicap	- 10 %
Réduction famille — à partir du 2e enfant : ☐ 2e - 10 % ☐ 3e - 15 % ☐ 4e - 20 %	
AS Jean Brunet ☐ 1re inscription : licence à 100 € ☐ autres années : - 25 €	

ÉTAPE 4 • MON TOTAL ET MON RÈGLEMENT

Licence (étape 1) €	+ Option (étape 2) €	- Réductions (étape 3) €	= TOTAL LICENCE €
☐ Je souhaite faire un don défiscalisé au club de € Un reçu fiscal vous sera délivré : 66 % du don sont déductibles de vos impôts.			MONTANT À RÉGLER €

Mode de règlement : ☐ CB ☐ Virement ☐ Espèces ☐ 1 chèque ☐ Plusieurs chèques ☐ Coupon sport ☐ Chèque vacances
 Chèques à l'ordre de l'Avignon Badminton Club. Indiquez au dos les dates d'encaissement souhaitées.

La prise de licence vaut acceptation des conditions d'inscription, de la charte du club, du RGPD et du droit à l'image.

Fait à le

Signature du licencié

Signature du responsable légal pour les mineurs

Coordonnées bancaires du club

Pour un règlement par virement, utilisez les coordonnées ci-dessous. Indiquez impérativement le NOM et le prénom du licencié en référence du virement, sans quoi le club ne pourra pas rattacher le paiement à votre dossier.

Intitulé du compte	ASSOC. AVIGNON BADMINTON CLUB (ABC 84) 4725 Rocade Charles de Gaulle — 84000 Avignon
Domiciliation	Crédit Agricole Alpes Provence — Entraigues Althen les Paluds
IBAN	FR76 1130 6000 8448 1084 0512 322
Code BIC / SWIFT	AGRIFRPP813

Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Depuis le 25 mai 2018, toute association doit respecter la réglementation européenne sur la protection des données personnelles. L'Avignon Badminton Club a toujours respecté cette protection ; dans le cadre de cette réglementation, voici son cadre d'action.

L'Avignon Badminton Club enregistre vos données personnelles :

- Pour votre inscription au club et à la Fédération Française de Badminton ;
- Pour alimenter ses statistiques dans la demande de subventions publiques ;
- Pour mettre en place des actions adaptées.

Ces données sont nominatives pour le club et la fédération par le biais de Poona. Toutes autres données transmises à des acteurs externes sont traitées de manière non nominative (données quantitatives).

Ces informations sont privées et ne sont utilisées que dans le cadre de votre pratique du badminton. Elles ne seront en aucun cas transmises ou vendues à un tiers. Vous pouvez accéder à ces données, les modifier et les supprimer à tout moment. Elles sont conservées et protégées le temps de la saison sportive en cours.

Droit à l'image

Un pôle communication existe afin de promouvoir le club sur les réseaux sociaux et notre site internet. Cela permet de mettre en lumière toutes les activités que nous proposons au long de l'année, ainsi que les photos sportives de nos compétiteurs. Le droit à l'image devant être assuré, et pour plus de commodité, nous considérons que lors de votre inscription vous nous autorisez à publier des photos pouvant vous concerner.

Si vous souhaitez qu'une photo vous concernant ne soit pas publiée, écrivez au pôle communication :
communication@avignonbadmintonclub.fr

La charte du club

Le but de la présente charte est d'encourager l'esprit associatif du club et l'esprit sportif, de faciliter l'utilisation des courts et de faire appliquer certaines règles sportives de bienséance. Si l'auto-discipline n'est pas suffisante, les membres du bureau sont habilités à la faire respecter.

LES CONDITIONS DE JEU

Pour pouvoir jouer, les membres du club doivent être intégralement à jour de leur inscription annuelle à l'Avignon Badminton Club et détenteurs d'une licence à la Fédération Française de Badminton (incluse dans la cotisation). L'inscription suppose l'acceptation du règlement intérieur.

LES RÈGLES DE VIE

- Respecter les autres joueurs, qu'ils soient adhérents ou non au club ;
- Jouer avec tout le monde quel que soit son niveau ;
- Partager équitablement les volants ;
- Aucune violence ni tricherie ;
- Rester maître de soi ;
- Être tolérant et exemplaire ;
- Respecter les conseils et remarques de l'entraîneur ;
- Respecter les infrastructures et le matériel ;
- Installer et ranger le matériel.

LES BONNES PRATIQUES DU JEU LIBRE

Toute personne licenciée du club peut accéder aux créneaux de jeu libre, ainsi que les joueurs non licenciés s'ils ont signalé à un membre du bureau leur intention de venir jouer. L'installation et le rangement des terrains sont de la responsabilité de tous les pratiquants, de même que le ramassage des volants usagés (pensez à venir jouer avec vos propres volants). En cas d'affluence, les joueurs veilleront à libérer leur terrain après chaque match afin qu'il profite à tous, et privilégieront le double (1 terrain de simple pour 4 de double). Les adhérents n'ayant pas encore joué sont prioritaires sur ceux qui ont déjà joué un match.

LES CRÉNEAUX

Les créneaux de jeu libre et d'entraînement, demandés à la mairie, sont indiqués sur le site de l'Avignon Badminton Club, ainsi que leurs changements liés à l'organisation de compétitions, d'animations et aux périodes de vacances. Ces créneaux comprennent le temps de la douche. Ils sont accordés exclusivement pendant les périodes scolaires : pendant les vacances et les jours fériés, suivez l'ouverture des gymnases pour le jeu libre via le WhatsApp du club.

LA VIE ASSOCIATIVE

Je respecte l'engagement bénévole des membres du bureau et du club. L'Avignon Badminton Club est une association sportive pour laquelle de nombreux bénévoles s'activent volontairement et sans contrepartie financière. Ils permettent le bon fonctionnement et le développement du club, la mise en place de créneaux de jeu et d'entraînement, l'organisation d'événements en interne (compétition, animation, stage...) et en externe (interclubs, formation, sorties...).

- Je m'implique dans la vie du club : si je peux, je participe aux événements organisés par le club et à son assemblée générale ;
- Je suis un « ambassadeur » du club, je me dois d'avoir un comportement exemplaire tant sur le terrain qu'en dehors (interclubs, compétitions...) ;
- Je porte les valeurs du club : fair-play, bonne humeur, solidarité.

En respectant ces règles, tu prendras du plaisir à t'entraîner, à jouer et à progresser au sein de l'Avignon Badminton Club.